

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 20: **Vivre avec un robot**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACCOMPAGNEMENT DE LA NORME SIA 198 - TRAVAUX SOUTERRAINS

Comme la norme SIA 198 (édition 1993) a été intégrée à divers contrats d'entreprise conclus dans le cadre du projet *AlpTransit*, la commission sectorielle des normes SIA pour les travaux souterrains (CTS) a décidé que la commission paritaire désignée pour l'accompagnement de cette norme 198 demeurerait à disposition, même après le retrait de ce texte pour faire place aux nouvelles normes sur les tunnels appelées à le remplacer.

Réunissant des membres de l'ancienne commission de la norme SIA 198, cette commission d'accompagnement est en mesure de répondre aux questions que le texte de la norme et son interprétation pourraient soulever. Le cas échéant, ces questions doivent être adressées au secrétariat général de la **sia**, à l'attention du service normes et règlements, qui les transmettra à la commission d'accompagnement. Les frais et rémunérations éventuelles liés au traitement d'une question feront l'objet d'une entente préalable avec les demandeurs.

Alfred Brügger, président de la CTS-SIA

ÉDUCATION ET TECHNIQUE - NÉCESSITÉ OU CONTRADICTION ?

*Symposium à l'EPFL - mercredi 26
novembre 2003*

Partie intégrante de notre culture et de notre vie quotidienne, la technique influencera en outre profondément notre avenir.

Afin de pouvoir participer à cette évolution rapide et en vue de développer une faculté de jugement objectif, nous devons comprendre les bases des sciences techniques qui ont favorisé le développement extraordinaire que nous vivons depuis un siècle. Les phénomènes techniques ne sont toutefois pas abordés dans l'enseignement primaire. Et dans l'enseignement secondaire, les branches scientifiques et techniques ont été dévalorisées. Le fossé entre l'enseignement et le développement technologique est profond et il s'élargit.

En collaboration avec l'EPFL, la SATW et la **sia** le groupe « INGCH ingénieurs et avenir » organise un symposium le 26 novembre 2003 qui évoquera des projets d'enseignement concrets en France et en Suisse. Le symposium s'adresse à tous les acteurs de l'ensei-

gnement romand. Tous les chefs des départements de l'instruction publique et de la culture, ainsi que des personnalités de l'économie et des représentants des autorités au niveau national figurent au comité de patronage.

Inscription :
Ingénieurs et avenir, <www.ingch.ch>
Maggie Winter, maggie@senarclens.com
Tél. 01 201 73 00, fax 01 202 93 20

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre individuel:

- **BESSE Samuel**, ingénieur dipl. EPFL en génie rural en 1999
- **JAQUET Stéphane**, ingénieur électricien dipl. EPFL en 1999

Candidature au titre de membre associé:

- **SCHILLING Patrick**, architecte dipl. EPFL en 2001

Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.



Parler raisonnablement, c'est bien. Agir en conséquence, c'est mieux. Aujourd'hui, il existe de nombreuses raisons de changer de voie et d'opter pour le gaz naturel. Le gaz naturel est en effet une énergie propre et fiable qui restera disponible pendant des générations et qui permet de chauffer de manière économique et écologique. C'est ainsi que les chauffages modernes au gaz naturel ne se contentent pas d'être avantageux, ils se distinguent également par une utilisation économique et efficace du gaz naturel. De plus, ils n'ont pas besoin de réservoir et sont tellement compacts qu'ils peuvent être installés dans n'importe quel placard.